



Achat studio avec locataire dont loyer impayés depuis 5 ans

Par **sandrine**, le **18/05/2011** à **21:33**

Bonjour,
Nous envisageons d'acheter un studio dans une copro régie par un syndic déjà loué par un locataire qui ne paye pas les loyers depuis au moins 5 ans. Le bail date de 1984. Il se branche illégalement sur le compteur électrique de la copro avec fils apparents et ce n'est pas certain que la personne soit le titulaire du bail. L'organisme pour le diagnostic a contacté mais sans réponse !!!!
Quelle démarche devons-nous entreprendre afin de pouvoir effectuer les travaux de mise en conformité de l'électricité et de pouvoir jouir de notre bien ???
Merci pour vos réponses car nous devons signer le compromis très prochainement.

Par **mimi493**, le **18/05/2011** à **23:02**

Un seul conseil : fuyez ! Aucun propriétaire ne laisse un locataire dans les lieux avec 5 ans d'impayés, il y a une énorme anguille sous roche